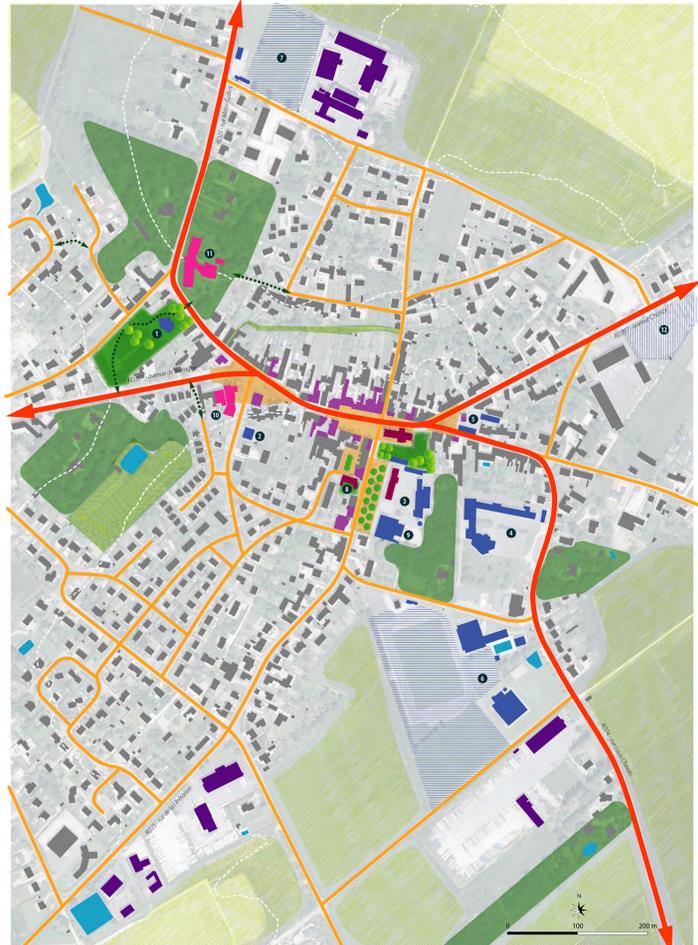


### LE DIAGNOSTIC

#### ETAT DES LIEUX



#### LE SOCLE NATUREL

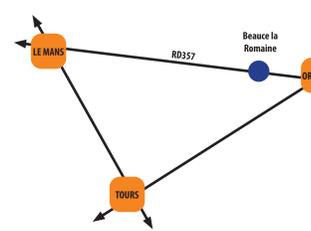
- espace agricole
- jardin particulièrement boisé qualifiant le paysage urbain
- parc urbain ouvert au public
- bosquet arboré
- alignement arboré
- ancien canal et étang au caractère humide

> Des espaces urbanisés très présents, mais des respirations vertes qualitatives

#### LES COMMERCES ET ÉQUIPEMENTS

- commerce ou service de proximité
  - équipement
  - service de santé
  - autre activité (artisanat, transport...)
- |                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| 1 Mairie                      | 7 Stade André Bouby             |
| 2 Multi accueil               | 8 Médiathèque                   |
| 3 École Jules Verne           | 9 Salle des Fêtes               |
| 4 Collège René Cassin         | 10 Maison de santé et pharmacie |
| 5 École du Sacré Coeur        | 11 EHPAD                        |
| 6 Centre sportif Henri Raulin | 12 Cimetière                    |

> Une offre en commerces, services et équipements très développée et rayonnant à l'échelle intercommunale



#### LES ÉLÉMENTS DE FONCTIONNEMENT URBAIN

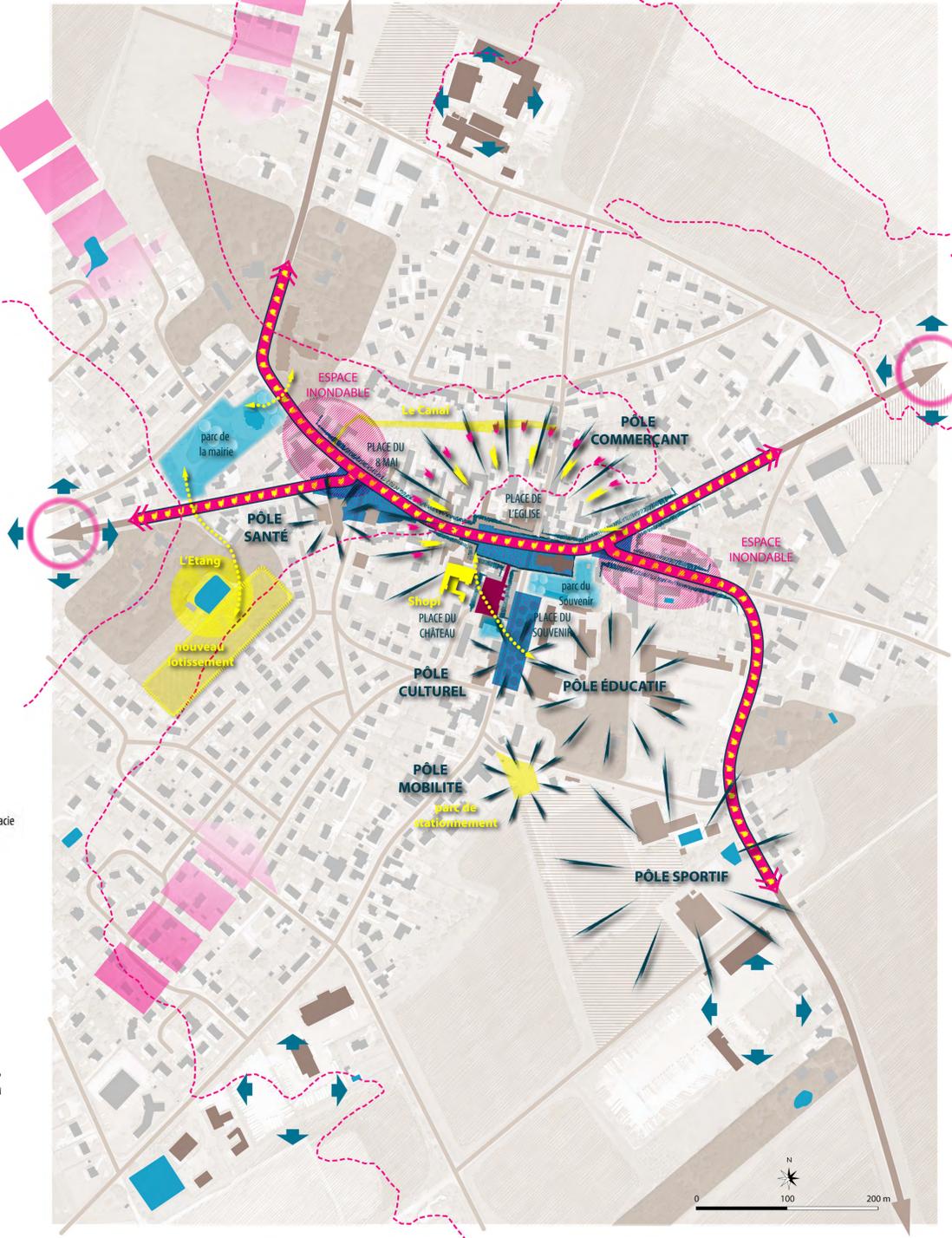
- axe interdépartemental de déplacement
- réseau secondaire
- cheminement piétonnier
- place et espace de stationnement
- patrimoine bâti

> Un centre ancien structuré par une succession de places reflet des fonctions historiques d'un bourg carrefour  
 > Un fonctionnement urbain perturbé par les flux poids-lourds générés par la RD357 et les RD25 et 74...  
 > ... la RD357, axe Orléans/Le Mans, pourtant structurant pour la commune à l'échelle régionale



Un espace de cœur de ville qui s'organise autour d'une large place, bordée de commerces et services qui marquent une centralité attractive et facilement identifiable  
 Le parc de la mairie, un espace vert central de qualité qui offre une articulation entre le cœur de bourg et les extensions urbaines plus récentes  
 Le marché, temps fort de la semaine qui prend place en bordée de commerces et services qui marquent une centralité attractive et facilement identifiable  
 Des services structurants qui prennent place à proximité du cœur de bourg dans des bâtiments à l'architecture intéressante qui contribue à la qualité urbaine  
 Des avenues pénétrantes assez minérales et au caractère routier. Les accotements généreux présentent un beau potentiel de réaménagement  
 Des espaces publics dans lesquels la voiture prend la priorité et relègue les piétons et cyclistes au second plan  
 Des espaces de cœur de bourg en creux soumis à un risque d'inondation ponctuel lié à un ruissellement important et qui engendre des pollutions du milieu récepteur  
 Un supermarché en entrée de ville, à rendre plus accessible par des modes de déplacements doux

### ATOUS, CONTRAINTES ET OPPORTUNITÉS



#### LES +

- La présence de nombreux services et commerces qui confèrent à Ouzouer-le-Marché un rôle de centralité et de pôle d'équilibre :**
  - des équipements, commerces et services organisés par pôles et réunis au sein du centre-ville : le pôle commerçant notamment concentré autour de la place de l'Église, le pôle santé regroupant une maison médicale, une pharmacie et un cabinet dentaire, le pôle éducatif avec l'école Jules Verne et le collège, le pôle sportif du complexe Henri Raulin proposant une piscine, un dojo, des terrains de tennis et de sport, un gymnase... et le pôle culturel constitué de la médiathèque et de la salle des fêtes
  - une centralité identifiable et vivante, desservie par la RD357, ancienne route nationale et la RD25, une centralité rayonnante au-delà des limites communales
  - un marché hebdomadaire perdurant depuis des siècles et très fréquenté au cœur du centre ville
- Une morphologie urbaine structurante racontant la fonction de ce pôle territorial important à travers les âges :**
  - une succession de places généreuses maillant le centre et offrant du stationnement utile à la fréquentation des commerces et services : la place du 8 mai, la place de l'Église, la place du Château et la place du Souvenir
  - des parcs apportant une respiration verte au sein d'un ensemble urbain très minéralisé : le parc de la mairie, le parc du Souvenir et dans une moindre mesure le square devant le château accueillant désormais la médiathèque
  - un tissu ancien dense composant les places et la rue principale, soulignant les perspectives sur l'église ou créant des espaces plus intimes
- Des activités artisanales, agroalimentaires et un supermarché participant au dynamisme économique du territoire**

#### LES -

- Une fonction de «bourg-carrefour» à la croisée de deux axes majeurs de flux de poids-lourds, d'automobiles et d'engins agricoles :**
  - des flux traversants qui génèrent du bruit, de l'insécurité routière, de l'inconfort, sans retombées économiques particulières sur le territoire
  - des flux liés à la fonction de centralité indispensables au maintien des commerces et services de proximité mais engendrant :
    - un besoin conséquent en stationnement qui occupe la quasi-totalité des espaces publics
    - une mise au second plan du piéton qui ne trouve pas sa place au milieu des voitures en stationnement ou en circulation et qui dispose de cheminements discontinus et souvent inaccessibles aux Personnes à Mobilité Réduite
    - une absence du végétal dans les espaces publics et un manque d'espaces de convivialité apaisés (terrasses, bancs...)
  - des entrées de ville peu qualifiées et à l'aspect très routier
- Un étalement urbain conséquent et peu dense incitant à l'utilisation de la voiture** bien que d'importants efforts soient mis en oeuvre dans les nouveaux quartiers d'habitations pour créer des liaisons douces
- Des logements vacants en centre-ville, notamment avenue de Bretagne et place de l'Église avec la problématique des appartements vacants au-dessus d'un commerce en activité sans entrées distinctes**
- D'importants dysfonctionnements en matière de gestion des eaux pluviales générant des inondations en deux points du centre-ville**

#### LES OPPORTUNITÉS

- Des avenues très larges, potentiels de requalification** permettant d'envisager un meilleur partage des usages piétons/automobiles, une gestion intégrée des eaux pluviales, un renforcement ou un renouvellement de la présence du végétal...
- Un ancien canal (visible sur les cartes de l'Etat Major et le cadastre napoléonien) et un étang** permettant d'envisager une meilleure gestion des eaux pluviales
- De nouveaux aménagements permettant d'envisager de nouvelles connexions piétonnes**
- Des logements et commerces vacants place de l'Église propices à des réhabilitations** grâce à l'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et à la maîtrise de la tendance à la tertiarisation du commerce local (commerces de bouche remplacés par des services tels banques, agences immobilières, agences de téléphonie...)
- Un projet de quartier à l'Étang intégrant un programme d'habitat inclusif et un programme d'équipements/services de santé**
- Du foncier se libérant dans le centre-ville à hauteur de l'ancien Shopi**, offrant une opportunité de réinvention des usages, de nouvelles circulations piétonnes, de création d'espaces de convivialité, d'accueil d'un nouvel équipement et/ou de logements...
- Un parc de stationnement sous-utilisé à la gare routière** qui pourrait permettre de délester le stationnement en centre-ville à condition d'une signalétique adaptée et de l'aménagement de cheminements piétonniers permettant de rejoindre le centre-ville de manière agréable et sécurisée